

« MOBILOC »

Location de 2-4 roues à tarif social

Pouvoir se rendre sur son lieu de travail ou en formation en toute autonomie.



Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, intérimaires, BRSA, jeunes de 16 à 25 ans, etc. Dans le cadre d'un contrat de travail ou d'une convention de formation qualifiante.



Les RDV se déroulent soit à notre bureau de Montauban soit sur l'une de nos permanences. (voir site internet)



De 1 à 90 jours



Entrées et sorties permanentes.



Fiche d'orientation MOBILOC à adresser par mail à :
mobilite82@montauban-services.org



Tarif solidaire : de 0€ à 6.5€ par jour.
Caution de 100€ à 260€

Cette prestation se déroule en 3 temps :

• Diagnostic mobilité :

Via un questionnaire spécifique, nous déterminons les atouts et les freins du bénéficiaire sur sa mobilité.

Un plan d'actions est alors mis en place pour résoudre sa problématique mobilité

• Résolution de la mobilité immédiate :

Afin que le bénéficiaire puisse aller au travail ou en formation, nous lui proposons une location de :

- vélo
- scooter
- voiture

Une caution est demandée (soit par chèque non encaissé, soit par espèces) : 260€ pour les scooters et voitures, 100€ pour les vélos.

Sauf pour les jeunes orientés par la Mission Locale.

Les scooters et voitures sont assurés, fournis avec les éléments de sécurité (casque, antivol, gants, gilet jaune pour le scooter) et le plein complet.

• Résolution de la mobilité pérenne :

Durant toute la location, des RDV hebdomadaires sont réalisés afin de contrôler le véhicule (état visuel + prise du kilométrage) et travailler le projet mobilité du bénéficiaire.

Le bénéficiaire choisit alors la solution la plus adaptée et pertinente.

- rapprochement domicile-travail
- covoiturage
- réparation* de véhicule personnel
- achat* de véhicule

*recherche de financements en lien avec l'assistante sociale (si la personne est suivie en parallèle)